



Mairie
de

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
(Haute-Savoie)

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, le 04 juillet 2008

DIRECTION GENERALE

N. R. : AB/EA

OBJET : Convocation du Conseil Municipal
Séance du **JEUDI 10 JUILLET 2008**

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, le :

- JEUDI 10 JUILLET 2008 à 20 H 30

L'ordre du jour du conseil municipal sera consacré aux questions suivantes :

I - INFORMATION :

✓ Modalité de convocation des élus aux conseils municipaux – adoption du principe de l'envoi par e-mail

II - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 JUIN 2008.

III - DELIBERATIONS :

1 – Programme d'Aménagement d'Ensemble du secteur Chabloux – Actualisation de la participation

2 – Convention d'occupation précaire de la voie de desserte du gymnase De Staël

3 – TCSP – Transport en Commun en Site Propre – Convention entre la commune, le Conseil Général 74, la Communauté de Communes du Genevois

4 – Mandats spéciaux – Remboursement des frais engagés par les élus

- 5 – Personnel communal – Tableau des effectifs – Modifications - Approbation
- 6 – Personnel communal – Liste des logements de fonction – Actualisation – Modifications - Approbation
- 7 – Convention de stage de découverte d'un salarié employé en chantier d'insertion- Approbation
- 8 – Attribution de subvention – Initiative Eco-Engagement – Association Motivibration
- 9 – Tarifs de la restauration scolaire
- 10 – Tarifs Centre de loisirs – Domaine de Cervonnex
- 11 – Mise à disposition d'un photocopieur pour le public de la bibliothèque
- 12 – Conventions entre la commune et la 2C2A pour l'organisation des cours de l'Ecole des Beaux arts du Genevois

IV - RAPPORT :

✓ Présentation du rapport d'activités du casino – année fiscale 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2007

V – DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL (du 09/06/08 au 04/07/08)

- Contrat maintenance et assistance progiciel recensement militaire CITYREM
- Contrat d'entretien des portes sectionnelles du centre technique municipal

Je vous prie de croire, Ma chère Collègue, Mon Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Jean-Michel THENARD



P. S. : Les dossiers peuvent être consultés auprès de la Direction Générale des Services aux jours et heures d'ouverture du bureau, à compter de ce jour.